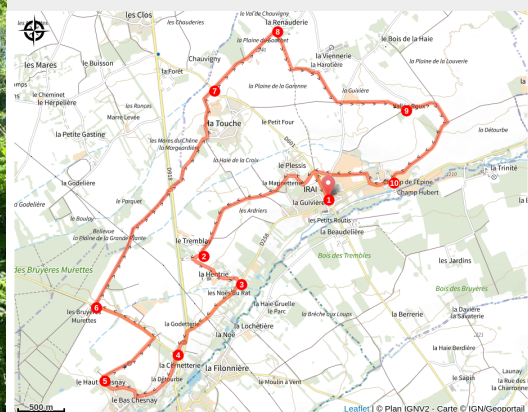


Les Plaines d'Irai - Randonnée à pied en Pays d'Ouche

CC des Pays de L'Aigle



Chemin de randonnée dans l'Orne (Tourisme 61)



La commune d'Irai qui tire son nom d'Idricus, propriétaire gallo-romain d'un domaine, s'est fait une spécialité des exploitations agricoles originales !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 15.5 km

Dénivelé positif : 83 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

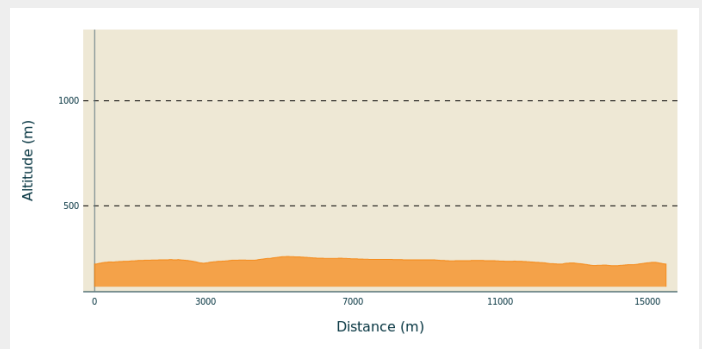
Thèmes : Panorama et paysages

Itinéraire

Départ : Le Bourg, Irai

Balisage : — PR

Profil altimétrique



Altitude min 215 m Altitude max 259 m

1. Prendre la route départementale en direction de Crulai. À la deuxième intersection, prendre la route à gauche vers « le Plessis ». Dans le hameau, prendre à gauche par le sens interdit puis encore à gauche. Poursuivre tout droit sur le chemin en herbe.
2. Au hameau du « Tremblay », prendre la route et, après une propriété, tourner par la route à gauche, traverser le hameau suivant et arriver à un carrefour.
3. Prendre la route à droite parallèle à la vallée de « l'Avre ». On rejoint la départementale 918. Tourner à gauche et longer avec prudence cette route vers Randonnai. On passe près de l'ancienne gare d'Irai-Randonnai et d'une ancienne fonderie.
4. Au carrefour, prendre la route à droite vers Bresollettes, (plus petite commune du département avec 15 habitants). On traverse le hameau de « la Détourbe » et, à l'intersection suivante, après le panneau « le Bas Chesnet » tourner à droite.
5. Dans le hameau du « Haut Chesnet » tourner à droite et poursuivre par un chemin de terre (*vue sur la ville de Randonnai et la vallée de « l'Avre »*) près d'un château d'eau. Au carrefour avec une route bitumée, tourner à gauche et suivre la route sur 800 m.
6. À l'intersection suivante avec un chemin empierré, juste avant une balise de priorité, tourner à droite et suivre cette piste sur 1,2 km. Traverser dans l'axe avec prudence la départementale 918 et poursuivre par la route goudronnée en face vers « la Touche ». Dans le hameau, tourner à gauche après un poteau électrique puis suivre le chemin en herbe.
7. Au carrefour d'une route goudronnée, traverser dans l'axe. (On laisse sur la gauche un monticule couvert d'un bosquet, *restes d'une ancienne motte féodale à « Chauvigny »*).
8. Au carrefour suivant, intersection de circuits laisser en face l'accès à une ferme et tourner à droite sur le chemin empierré. Poursuivre à travers les champs puis, au carrefour suivant, en rase campagne, tourner à gauche. Laisser ensuite la route en face pour tourner à droite par le chemin de terre qui rejoint un autre chemin près d'un carrefour avec une route goudronnée. Traverser dans l'axe et poursuivre sur le chemin de terre.
9. À l'intersection, tourner à gauche vers le Hameau de Vallée Roux et, après la maison, laissez la route à gauche pour poursuivre en face. Aux embranchements suivants, prendre deux fois le chemin à droite. Continuer le

chemin jusqu'au carrefour d'une route goudronnée. On arrive près du hameau de « Champ-Hubert ».

10. Prendre la route à droite sur 100 m puis, après la ferme, tourner à droite. À la maison, tourner à gauche. Au carrefour d'une route bitumée, tourner à gauche pour rejoindre le bourg d'Irai et le parking.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking dans le bourg, Irai

Lieux de renseignement

Office de Tourisme des Pays de l'Aigle

Place Fulbert de Beina, 61302 L'AIGLE

officedetourisme@paysdelaigle.fr

Tel : 02 33 24 12 40

<https://www.ouche-normandie.fr/>

